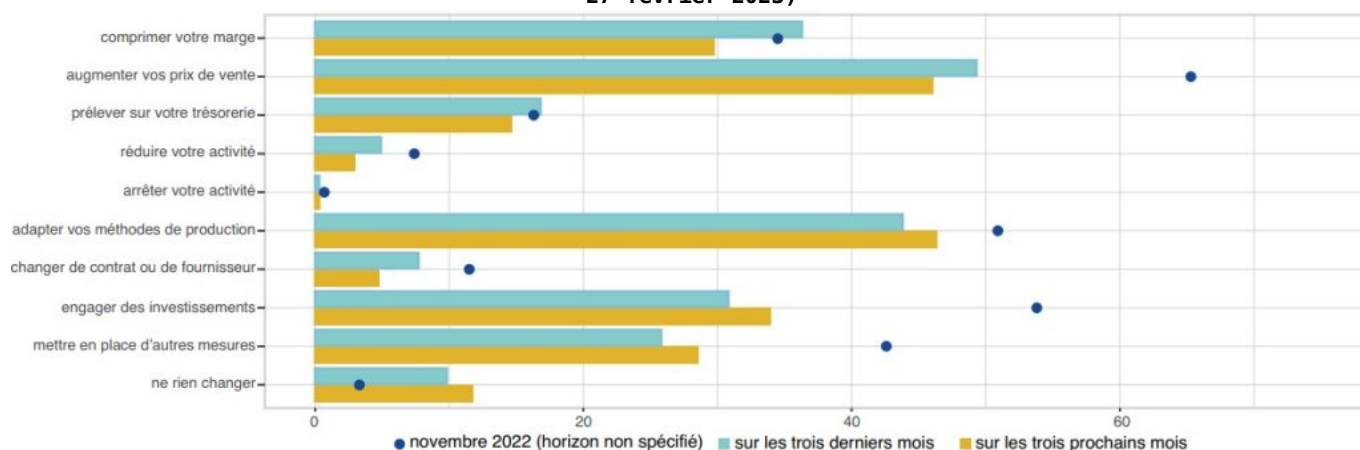


Industries agroalimentaires : des hausses de prix en réaction au coût de l'énergie

19 avril 2023

Dans sa [note de conjoncture de mars 2023](#), *La croissance résiste, l'inflation aussi*, l'[Insee](#) consacre un focus à la réaction des entreprises industrielles et de services au contexte énergétique. 45 % des entreprises industrielles interrogées envisagent d'augmenter leurs prix de vente, au cours des trois prochains mois (figure ci-dessous). Ce taux atteint 70 % dans le secteur agro-alimentaire (IAA). Dans l'ensemble, les industriels prévoient également d'adapter d'abord leurs méthodes de production puis envisagent ensuite des investissements pour économiser l'énergie. Seuls 2,8 % envisagent une réduction d'activité, ce taux étant de 1,5 % pour les IAA et de 10,7 % pour les industries du bois et du papier.

Réaction des entreprises industrielles dans le contexte énergétique actuel (en %, données arrêtées au 27 février 2023)



Source : Insee

Lecture : les points associés à l'enquête du mois de novembre 2022 portent sur un horizon à venir non précisé. Les barres « sur les trois derniers mois » et « sur les trois prochains mois » correspondent aux réponses de février 2023. Les proportions sont calculées en pondérant les réponses des entreprises par leur chiffre d'affaires. Champ : industrie.

Une analyse de l'impact différencié de l'inflation pour les différentes catégories de ménages (selon l'âge, le lieu de résidence, le niveau de revenus), en lien avec la structure de leur consommation, complète cette note de conjoncture.

Source : [Insee](#)